



« Notre profession a besoin d'un syndicat fort pour faire entendre sa voix. »

Voter FSPF, c'est :

REVALORISER

le métier de pharmacien et sa rémunération ! La FSPF est le seul syndicat à demander l'augmentation de nos honoraires tout en proposant de nouvelles voies pour valoriser notre exercice professionnel.

PROTÉGER

l'officine contre les attaques de la grande distribution et des géants du commerce en ligne. La FSPF ne cèdera rien sur le monopole, le maillage et les règles de propriété des pharmacies.

SIMPLIFIER

la vie quotidienne des pharmaciens. La FSPF combattrait les dispositions inutiles et chronophages, et permettra à toutes les officines de réaliser sans difficulté leurs missions.



Françoise GUEGAN-BAHIER Pharmacienne à Huisseau-sur-Cosson (41)

« L'interprofessionnalité sera au cœur de notre mandat. Tout en découle : le renforcement de notre rôle dans la prévention, la simplification de notre exercice, l'amélioration du lien ville-hôpital... »

C'est ainsi que nous **valoriserons l'expertise** unique dont disposent les pharmaciens. Notre URPS deviendra la structure de référence pour accompagner **l'exercice coordonné** et doit se faire connaître comme telle auprès des professionnels. »



FLASHEZ CE QR CODE pour découvrir
notre programme et nos engagements



Et retrouvez la FSPF sur



La liste FSPF de votre région



Françoise GUEGAN-BAHIER
HUISSEAU-SUR-COSSON (41)



Didier HUGUET
CHATEAUDUN (28)



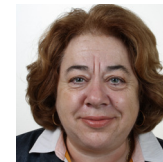
Charles BROSSET
AZAY-SUR-CHER (37)



Jean-Marc FRANCHI
ORLEANS (45)



Philippe GOLDARAZ
CHATEAUNEUF-SUR-CHER (18)



Dominique PELLERIN
SAINT-AOUT (36)



Olivier JULIEN-LAFERRIERE
JOUÉ-LES-TOURS (37)



Vanessa AUROUX
ORLEANS (45)



Françoise GRELET
SAINT-AMAND-MONTROND
(18)

Le mot du Président

Chère consœur,
Cher confrère,

Nous pouvons être fiers de notre profession. Nous faisons partie des **héros en blouses blanches** applaudis par la population aux premiers jours de la crise de la Covid-19. Malgré des conditions d'exercice parfois difficiles, les pharmaciens ont été exemplaires dans la gestion de la crise sanitaire et continuent de l'être.

Mais notre réseau de proximité est en danger. Si l'on veut le préserver, il est urgent de **REVALORISER nos honoraires liés à la dispensation**, notre cœur de métier. Nous devons aussi le **PROTÉGER des attaques à répétition de la grande distribution et des géants du commerce en ligne**. Le monopole de dispensation des médicaments, la propriété du capital aux seuls pharmaciens et la loi de répartition démographique doivent être préservés.

Il nous faut également **SIMPLIFIER la vie quotidienne des pharmaciens** en mettant fin à la e-papierasse, synonyme de perte de temps, en facilitant les entretiens pharmaceutiques au comptoir et en disant « non » au surcoût qu'entraîne la sérialisation pour nos entreprises.

Les listes présentées par la FSPF se composent de titulaires issus de votre territoire, des candidats de terrain, **proches de vous**. En choisissant de leur accorder votre confiance, vous donnerez aussi davantage de force à vos syndicats départementaux pour peser dans les discussions avec les CPAM et les élus locaux.

Je suis convaincu que dans cette période difficile, la profession a besoin d'un syndicat fort pour faire entendre sa voix. Un syndicat à votre écoute dont les propositions ont été élaborées avec vous, grâce à votre participation à la Grande consultation nationale que nous avons lancée début janvier.

Je compte sur vous.
Bien confraternellement,

Philippe Besset
Président de la FSPF

